

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 95 (1944)
Heft: 9-10

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Protection des forêts

Les forêts de la région du Randen ont, tout comme en 1941 et 1942, passablement souffert de dégâts par la neige, aussi bien les peuplements de feuillus que ceux de résineux. Ils se sont fait sentir surtout dans ceux d'âge moyen de l'épicéa dont les tiges portaient une riche production de cônes; nombreux furent là les bris de cime. — On a constaté une recrudescence des dommages causés par le chermès de l'écorce du sapin blanc. Quelques rares régions du canton, qui jusqu'ici avaient échappé à son action, ont été aussi visitées par cet hôte si indésirable. (Trad.)

BIBLIOGRAPHIE

Economie forestière suisse. Brochure de 20 pages dont il a été tiré 20.000 exemplaires (40.000 pour l'édition en allemand) qui furent distribués gratuitement.

L'Union de banques suisses consacre son bulletin financier de juin 1944 à l'économie forestière suisse.¹

En une langue simple et élégante, l'auteur décrit ce qu'est la forêt suisse, sa nature, son utilité, son importance économique et sociale dans le présent et pour l'avenir. Il démontre que son économie doit reposer sur le sens de la communauté, que sa conservation et l'augmentation de son rendement sont un devoir national.

La production soutenue des forêts du globe est de 1,5 milliard de mètres cubes par an. Le volume exploité avant la guerre atteignait, par contre, 2 milliards de mètres cubes par année. Donc les réserves s'épuisent et la disette de bois menace. La situation des pays qui, comme la Suisse, consomment plus de bois que leurs forêts n'en produisent, devient d'autant plus alarmante que les nouveaux usages du bois font sans cesse augmenter la consommation. Il est cependant prouvé que la culture intensive et raisonnée de la forêt fait augmenter la production du bois, mais petit à petit et jusqu'à une certaine limite. Cette culture raisonnée veut que le sylviculteur se détache de tout ce qui est contraire à la nature, qu'il désigne à chaque essence le sol et le milieu qui lui conviennent, qu'il utilise enfin toutes les forces que la nature met à sa disposition. Cela exige que l'économie forestière soit conduite par des spécialistes instruits et compétents. Or, l'économie forestière n'a pas trouvé assez de compréhension auprès du grand public, qui ne reconnaît et n'apprécie pas comme il conviendrait l'activité créatrice du vrai forestier. L'organisation forestière de nombreux cantons ne permet ainsi pas de traiter la forêt suivant les nécessités. On recule devant les frais. Il faut que les dépenses occasionnées par le travail forestier ne soient plus jugées comme des frais d'administration, mais comme des investissements productifs qui permettront d'augmenter notre revenu national.

Nous remercions l'Union de banques suisses pour son heureuse initiative et pour son appui intelligent, efficace et désintéressé à la forêt suisse. G.

¹ L'auteur de cette publication d'un intérêt si actuel — une autorité forestière de la Suisse allemande — a tenu de garder l'anonymat.